



Stages

étudiants :

sociaux,

didactiques

et formateurs

Revendications



Union des Etudiant-e-s
de Suisse
VSS-UNES-USU

—
Adopté par la 171e AD de l'UNES
10 et 11 novembre 2018

A. Les stages doivent avoir une dimension didactique.

- a. Le stage se situe à la limite de la formation et du salariat, et s'il est normal que les tâches effectuées par un-e stagiaire bénéficient à l'entreprise qui l'engage et le/la forme, ces dernières tendent parfois à prendre le pas sur la partie formative du stage et les stagiaires deviennent alors des employé-e-s comme les autres sur le plan opérationnel avec les mêmes devoirs que ces derniers, mais sans les droits associés, en particulier en termes de rémunération.

« Afin de ne pas virer dans le stage « emploi », il faut séparer le temps en deux parties : du temps pour « faire », et du temps pour « réfléchir à ce que l'on fait », articulant pratique et théorie, dans une optique de complémentarité. »¹

« Un bon stage doit comporter trois dimensions : une dimension pédagogique, une dimension socialisatrice, et une dimension professionnalisante. »²

- b. Si les stagiaires sont engagés en lieu et place d'employé-e-s classiques, ce système participe à la réduction de l'offre d'emploi et à la précarisation des personnes en recherche d'emploi.

B. Une rémunération suffisante des stagiaires est une condition indispensable pour garantir l'égalité des chances.

- a. Les stages peuvent représenter des opportunités d'enrichissement bienvenues pour les étudiant-e-s et les jeunes diplômé-e-s. Mais si la rémunération est insuffisante, les jeunes ne disposant pas de ressources financières sont exclus des stages. Le problème majeur qui se pose alors, est que les stages sont quasi indispensables pour décrocher un premier emploi dans certains domaines.
- b. L'augmentation de la nécessité d'intégrer des stages dans les parcours éducatifs réduit l'efficacité du système de bourses à réduire les inégalités, en particulier si ces stages ne sont pas intégrés au cursus d'une haute école. En effet, si les études sont en Suisse théoriquement accessibles à tou-te-s, grâce au système de bourses, aucun mécanisme ne permet de soutenir financièrement un-e jeune diplômé-e issu d'un milieu défavorisé qui devrait durant des mois, si ce n'est des années, effectuer des stages dont la rémunération n'atteint pas le minimum vital et dont le taux d'activité important limite la possibilité d'exercer une autre activité rémunérée en parallèle.

C. Il faut établir une législation claire pour protéger les stagiaires.

- a. Le flou juridique qui entoure aujourd'hui la législation sur les stages est inacceptable. En effet, si théoriquement le rapport entre les stagiaires et leurs employeu-r-s-es est régi par le droit du travail, les stages non rémunérés sont de facto non réglementés et comme nous l'avons décrit plus haut le statut d'un-e stagiaire est différent de celui d'un-e employé-e. La législation devrait refléter cette différence.
- b. Pour ce faire, les législat-eur-ric-es-s doivent disposer des données sur les conditions de stages en Suisse. La problématique principale à laquelle sont confronté-e-s tou-te-s ceux/celles qui cherchent à travailler sur la question des stages en Suisse est celle du manque de documentation et de littérature sur le sujet.

« Lorsque j'ai commencé mes recherches et lectures sur le sujet, je me suis bien vite rendu compte du manque de données disponibles : très peu de chiffres à disposition, et une littérature presque inexistante concernant le cas de la Suisse. »³

¹ Mottet, Pauline. « Le stage : une nouvelle étape vers l'insertion professionnelle des étudiants universitaires ? » Mémoire de Master, Université de Lausanne (2016), p. 20.

² Glaymann, D., De Briant, V. (sous la direction de) et al. (2013). « Le stage. Formation ou exploitation ? », Collection « Essais », Presses universitaires de Rennes p. 147.

³ Pauline Mottet (2016) p. 2.

La question des stages concerne directement la politique de la formation car de nombreux étudiant·e·s des hautes écoles sont amenés à effectuer un stage avant, durant ou directement à la sortie de leurs études. De plus, ce chiffre tend à augmenter (selon une étude Adecco l'augmentation était de 40 % entre 2007 et 2014).⁴

Du point de vue des étudiant·e·s, il est d'une grande importance que les stages soient pertinents et qu'ils offrent un champ d'apprentissage personnel. Dans le pire des cas, les stagiaires sont utilisé·e·s comme de la main d'œuvre bon marché. Avec ses revendications, l'UNES veut contrer ces pratiques abusives. Tant les étudiant·e·s que les employeu·r·s·es doivent connaître l'enjeu des stages équitables. Il existe les mêmes responsabilités pour le monde politique. Il est grand temps qu'il mette l'accent sur cette thématique et qu'il élabore des solutions durables, aussi en lien avec les bourses d'études. L'absence de conditions-cadres claires et d'informations sur ces relations de travail débouche sur un status quo insatisfaisant qui ne peut plus durer.

Avec ses revendications, l'UNES ne veut pas dire que tout est mauvais. Cela ne serait pas non plus possible, car il n'y a que trop peu de données disponibles sur la situation des stages (étudiants) en Suisse. Dans ces conditions, un débat démocratique sain n'est pas possible et les droits des stagiaires ne peuvent pas être protégés correctement. L'UNES veut lancer un débat plus large avec les revendications. Les employeu·r·s·es et les hautes écoles doivent assumer leur responsabilité, on demande à la politique institutionnelle de se saisir de la question et les étudiant·e·s doivent connaître leurs droits et l'utilité d'un stage.

L'Union des Etudiant·e·s de Suisse (fondée en 1920) représente au niveau fédéral les associations d'étudiant·e·s des hautes écoles universitaires, des hautes écoles spécialisées et des hautes écoles pédagogiques.
www.vss-unes.ch

SITE WEB DE LA CAMPAGNE

Rapports d'expérience des étudiant·e·s et des informations complémentaires sur les stages étudiants.
www.praktika-stages.ch

⁴ Malik, R. (présentateur) (2014) « Stagiaires à durée indéterminée : « une génération précaire » ? », En ligne directe, RTS, 17.03.2014, cité dans Mottet, Pauline. « Le stage : une nouvelle étape vers l'insertion professionnelle des étudiants universitaires ? » Mémoire de Master, Université de Lausanne (2016), p. 2.